

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRESIDENCE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

Bobo-Dioulasso, 29 JUIL 2026

1000013

COMMUNIQUE N°2026/ _____ MESRI/SG/UNB/P

**PORTANT APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'ETUDIANT.E. S EN MASTER DE SCIENCES CHIRURGICALES AU
TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027**

Le Président de l'Université Nazi BONI porte à la connaissance du public qu'il est ouvert au titre de l'année universitaire 2026-2027 au Département de chirurgie et spécialités chirurgicales de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSA) le recrutement d'étudiant.e.s en Master de Sciences Chirurgicales.

1. Organisation de la formation

La formation dure deux ans (4 semestres) et se compose d'enseignements théoriques en ligne d'une part et d'enseignements pratiques en présentiel d'autre part.

2. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant l'une des conditions ci-après :

- être docteur en médecine ou pharmacie ou chirurgie-dentaire ou médecine vétérinaire ;
- être interne des hôpitaux / résident ;
- être étudiant en sciences de la santé ayant validé le Master 2 des études en sciences de la santé ;
- être titulaire de tout autre diplôme académique jugé équivalent.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>),
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;

- un curriculum vitae daté et signé ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité, ...) ;
- les copies légalisées des diplômes obtenus à partir du Bac y compris ;
- les copies légalisées des relevés de notes des six semestres de la licence (à joindre en un seul fichier sur la plateforme) ;
- une lettre de motivation ;
- une autorisation de l'employeur pour les professionnels ;
- un engagement légalisé à se soumettre au régime des études et aux modalités de contrôle des connaissances en vigueur d'une part, et à s'acquitter des frais de formation d'autre part (formulaire à télécharger sur la plateforme Campusfaso).

4. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **3 août 2026** au **31 août 2026 à 23 h 59 UTC**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Fasoazerka, Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Tout dossier incomplet sera rejeté.

5. Sélection, publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fera sur examen de dossier par le Comité pédagogique du master. Les résultats seront publiés au plus tard le 7 septembre 2026 par notification dans les boîtes e-mails et par affichage. Le début des cours est prévu pour le 1^{er} octobre 2026.

NB. :

- l'admission définitive est subordonnée au dépôt d'un dossier physique du candidat sélectionné au secrétariat de la Direction de l'INSSA ;
- l'administration se réserve le droit de déclarer l'appel à candidature infructueux au regard du nombre minimal de candidats retenus qui doit être de quinze (15).

6. Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

Nature des frais	Etudiants non-salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés de la zone UEMOA	Etudiants salariés et non-salariés de la zone hors UEMOA
Inscription universitaire	51 500 F CFA/an	51 500 F CFA/an	251 500 F CFA/an
Frais de formation	500 000 F CFA/an	700 000 F CFA/an	700 000 F CFA/an

Les frais d'inscription universitaire sont payables en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation sont payables, au début de la formation sur la plateforme Campusfaso.

Ampliation : large diffusion



Le Président

Pr Hassan Bismarck NACRO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques